



PLAN RÉGIONAL DE FORMATION

2027 - 2028



Association Régionale
des Missions Locales

BRETAGNE

Préambule

UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PORTÉ PAR L'ARML

Ce programme de professionnalisation a été élaboré par l'ARML de Bretagne, dans le respect des orientations définies avec les directions des Missions Locales et à l'issue de la remontée annuelle des besoins en formation. La CPNEF (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation) attribue chaque année une enveloppe financière en fonction :

- du nombre de salariés à former dans notre région,
- du pourcentage de consommation de l'enveloppe attribuée.

34 actions de formation sont proposées pour 2027-2028.

LES ACTIONS COLLECTIVES NATIONALES

Ces actions sont mises en place par la branche au niveau national. L'ARML :

- Transmet la liste des formations ACN au réseau des ML car pas de catalogue National
- Centralise le nombre de salariés préinscrits (via NumPRF) par ACN afin de déterminer les actions régionalisées et le nombre de sessions,
- Gère le lien avec l'organisme de formation pour la programmation de chaque ACN dans la région,
- L'ARML Bretagne ne gère pas directement les inscriptions aux actions collectives nationales de la branche.
- Les inscriptions se font sur le site internet d'Uniformalion : <http://opco.uniformalion/UniWeb> > Rubrique "L'offre de formation" et recherchez la formation par le N° de l'action, les 5 premiers chiffres uniquement)
 - > Pour accéder à votre espace Uniformalion, vous aurez besoin de :
 - > Votre N° ICOM
 - > Votre code d'accès
- Envoi des convocations aux Missions Locales.

LES FORMATIONS ET ACTIONS DE SENSIBILISATION PORTÉES PAR LA RÉGION

Organisées dans le cadre du Service Public Régional de l'Orientation (IDEO) et du Plan Régional d'Insertion des Travailleurs en situation de Handicap (PRITH)

Les frais pédagogiques des actions de professionnalisation d'IDEO sont pris en charge par la Région Bretagne. Les frais de déplacement des stagiaires sont à la charge des structures.

D'autres formations pourront être mises en place suivant les opportunités et les besoins :

Le Contrat Engagement Jeunes (CEJ)

Imilo – Mooc Néo-arrivants

Il appartient aux directions et/ou aux référents formation salariés de gérer la transmission de ces informations.

Nous rappelons l'importance de tenir vos engagements en termes d'inscription. Une annulation peut compromettre la réalisation de la formation.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions se feront via la plateforme "[NumPRF](#)".

Ouverture des "intentions" fin Juin 2026

Constitution des groupes en Novembre après la notification de la commande publique.

Attention, un nombre minimum de 08 inscrits est nécessaire pour le financement et la mise en place d'une formation. Dans le cas contraire, la formation pourrait être annulée.

OÙ ET QUAND ?

Fin décembre, un fichier précisant les dates et lieux de formation, sera envoyé à chaque Mission locale pour validation des pré-inscriptions. Si le nombre d'inscrits est supérieur aux places disponibles, les personnes seront indiquées en liste d'attente. Par la suite, une convocation est adressée par mail aux directions et référents formation salariés au plus tard 3 semaines avant le début de chaque session de formation.

Sommaire

ACCUEIL - ACCOMPAGNEMENT - ORIENTATION

Accompagner un jeune vers l'autonomie avec l'analyse transactionnelle
Susciter la motivation chez les jeunes pour les accompagner en Mission Locale
Créer et animer une action ou un atelier collectif
L'argent dans la relation d'accompagnement
Gérer la frustration et les émotions du jeune
Comment aborder des sujets sensibles : image de soi, estime de soi

Nouveautés :

L'accompagnement des jeunes : enjeux générationnels, posture professionnelle et place de la famille
Accompagner l'identification et la valorisation des compétences psychosociales des jeunes : posture et pratiques du CISP
Travailler en réseau et coordonner les parcours dans le Réseau pour l'Emploi
Accompagner les mineurs : de l'accueil à l'orientation et à l'élaboration de parcours d'insertion
Mieux se connaître pour mieux accompagner : gestion des émotions, posture professionnelle et situations complexes
Travailler l'engagement des jeunes dans l'accompagnement contractualisé

ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Soft skills : faire émerger les compétences transversales
RSE : actionner les leviers d'engagement des partenaires
Comment adapter les recrutements aux transformations du monde du travail ?

Nouveautés :

Techniques de recherche d'Emploi (TRE) : accompagner les jeunes vers une insertion professionnelle durable
La place de l'Entreprise dans le parcours d'Insertion professionnelle
L'accès à l'emploi et à la formation des mineurs : cadre juridique et pratiques d'accompagnement
Accompagner dans l'Emploi et prévenir les ruptures de parcours
Accompagner l'accès à l'Emploi des personnes en situation de handicap
Structurer, valoriser et animer un réseau d'entreprises partenaires dans le champ de l'insertion
Développer sa posture et ses compétences de conseil RH auprès des Entreprises

ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS SPÉCIFIQUES

Le droit des étrangers
Le droit des étrangers - Niveau 2
Repérer et aborder les sujets santé : violence, contraception, sexualité et addiction

Nouveautés :

Repérer, comprendre et accompagner les vulnérabilités invisibles des jeunes
Accompagner les mineurs et jeunes majeurs isolés : articulation du droit de la protection de l'enfance et du droit des étrangers

ACCOMPAGNEMENT À L'ORGANISATION, À LA GESTION ET AU DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES

Gestion d'équipe sans liens hiérarchiques

Nouveautés :

Concevoir, piloter et financer des projets en Mission Locale : de l'idée à la mise en œuvre
Usages professionnels de l'intelligence artificielle dans l'accompagnement socio-professionnel et la conduite de projets d'insertion
De l'agent d'Accueil au Chargé d'Animation et d'Accueil : renforcer la posture, les outils et la cohésion d'équipe
S'adapter et agir dans un contexte de changement permanent : repères, posture et pratiques professionnelles
Maîtriser les techniques de prompt et l'usage des agents d'intelligence artificielle pour améliorer les écrits et productions des fonctions support
Développer la résilience professionnelle pour accompagner dans un contexte de changement permanent



ACCOMPAGNER UN JEUNE VERS L'AUTONOMIE AVEC L'ANALYSE TRANSACTIONNELLE

CONTEXTE

Les Missions Locales ont souhaité renforcer l'offre de formation à destination des personnels des fonctions « accueil/administratifs » des missions locales, à la fois en charge de la relation avec les jeunes, la gestion des dispositifs et le support à l'équipe.

En effet, ces professionnels sont en attente d'une offre de formation, spécifiquement conçue pour eux, et contribuant directement à l'enrichissement de leurs compétences.

OBJET DE LA CONSULTATION

Cet accompagnement devrait aider les équipes et les personnes à mieux gérer les situations difficiles. D'autre part, il permettra d'harmoniser les pratiques et la complémentarité des interventions. Le développement de cette cohésion devra aider une meilleure adaptation du service rendu.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Apprendre à analyser les situations génératrices de stress ou de difficulté
- Savoir poser le bon diagnostic pour agir efficacement
- Acquérir des outils théoriques et un savoir-faire relationnel pertinents par rapport à ces situations
- Reconnaître les situations et/ou les personnes ressources et savoir les solliciter

Personnes concernées par la formation : Conseillers en insertion sociale et professionnelle des Missions locales

Nombre de personnes concernées : 8 à 14 personnes environ/session

Nombre de sessions : 1 à 2 sessions/an maxi selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière

Durée : 2 jours (14h) consécutifs, en présentiel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de Septembre.

Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.



SUSCITER LA MOTIVATION CHEZ LES JEUNES POUR LES ACCOMPAGNER EN MISSION LOCALE

CONTEXTE

Les missions locales accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Les actions et accompagnements proposés sont multiples mais il peut parfois être difficile d'obtenir la mobilisation et l'adhésion des jeunes.

OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de formation permettra de :

- Comprendre les principes moteurs des jeunes accueillis et susciter des mises en action efficaces

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Comprendre la notion de motivation
- S'approprier des outils pour favoriser la confiance en soi et la motivation en situation d'accompagnement individuel ou collectif et amplifier la dynamique vers l'insertion sociale et professionnelle
- Comprendre les différents blocages des projets
- Repérer et s'appuyer sur les principes d'actions des jeunes
- Lever les freins au projet professionnel afin de permettre à chaque jeune de gagner confiance en lui, de se mettre en mouvement, de mieux définir son projet professionnel et de mieux « se vendre » auprès des chefs d'entreprise
- Faire adhérer et impliquer le jeune

Personnes concernées par la formation : Conseillers en insertion sociale et professionnelle des Missions locales

Nombre de personnes concernées : 8 à 14 personnes environ/session

Nombre de sessions : 1 à 2 sessions/an maxi selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière

Durée : 2 jours (14h) consécutifs, en présentiel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de Septembre.

Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.



CRÉER ET ANIMER UNE ACTION OU UN ATELIER COLLECTIF

CONTEXTE

Les missions locales proposent très régulièrement des ateliers à destination des jeunes, dans diverses thématiques (orientation, emploi, santé...). L'animation d'atelier est donc une pratique courante et notamment dans le cadre du CEJ. Il est nécessaire que les conseillers connaissent les techniques afin d'optimiser le déroulement des ateliers et la dynamique du groupe.

OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de formation permettra de :

- Maîtriser les techniques de conception, animation et évaluation d'un atelier collectif

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Identifier les conditions d'efficacité d'un atelier ou d'une action
- Connaître les différentes étapes de mise en œuvre d'un atelier ou une action (définition des enjeux, des objectifs, construire son fil conducteur, etc.)
- Préparer les animations et identifier les bons outils
- Évaluer son action/atelier et mesurer l'impact sur les participants

Prérequis : Être amené à mettre en place des ateliers collectifs

Personnes concernées par la formation : Conseillers en insertion sociale et professionnelle des Missions locales

Nombre de personnes concernées : 8 à 14 personnes environ/session

Nombre de sessions : 1 à 2 sessions/an maxi selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière

Durée : 2 jours (14h) consécutifs, en présentiel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de Septembre.

Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.



L'ARGENT DANS LA RELATION D'ACCOMPAGNEMENT

CONTEXTE

L'argent a une place importante dans toutes les relations de notre société actuelle. Il en est bien évidemment de même dans la relation entre les conseillers et les jeunes accueillis. Il est donc important de repositionner la place et la représentation de l'argent, aujourd'hui, dans l'accompagnement des jeunes.

OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de formation permettra de :

- Repérer, comprendre et analyser la place et la représentation de l'argent pour soi, pour les jeunes, dans les différents dispositifs de la structure...

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Repérer les différents aspects de l'argent dans l'accompagnement et plus particulièrement sa place dans l'échange social
- Analyser son propre rapport à l'argent et son impact dans le rapport aux autres
- Situer l'allocation (PACEA, CEJ) dans un consensus de droits et devoirs réciproques entre les jeunes et la structure
- Consolider la posture professionnelle liée aux questions financières

Personnes concernées par la formation : Conseillers en insertion sociale et professionnelle des Missions locales

Nombre de personnes concernées : 8 à 14 personnes environ/session

Nombre de sessions : 1 à 2 sessions/an maxi selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière

Durée : 2 jours (14h) consécutifs, en présentiel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de Septembre.

Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.



GÉRER LA FRUSTRATION ET LES ÉMOTIONS DU JEUNE

CONTEXTE

Les missions locales existent depuis plus de 40 ans et disposent de savoir et savoir-faire permettant l'accompagnement global des jeunes. Afin de participer au développement des compétences des salariés du réseau et du renforcement du socle de l'accompagnement global, cette formation constitue l'un de ces fondamentaux.

OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de formation permettra de :

- Permettre d'identifier et de proposer un accompagnement en adéquation avec l'expression du jeune

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Savoir identifier les besoins spécifiques des jeunes en crise, à partir de leurs manifestations émotionnelles et physiques et une meilleure appréhension du sujet
- Cerner la notion de crise, les principaux dispositifs et acteurs pour mieux faire face à la situation de jeunes en souffrance
- Adapter sa posture et mobiliser des outils concrets d'accompagnement de la crise et de l'agressivité
- Proposer un accompagnement adapté et des solutions constructives

Personnes concernées par la formation : CISP

Nombre de personnes concernées : 12 à 14 personnes environ/session

Nombre de sessions : 1 à 2 sessions/an maxi selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière

Durée : 2 jours (14h) consécutifs, en présentiel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de Septembre.

Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.



COMMENT ABORDER DES SUJETS SENSIBLES : IMAGE DE SOI, ESTIME DE SOI

CONTEXTE

Les missions locales existent depuis plus de 40 ans et disposent de savoir et savoir-faire permettant l'accompagnement global des jeunes. Afin de participer au développement des compétences des salariés du réseau et du renforcement du socle de l'accompagnement global, cette formation constitue l'un de ces fondamentaux.

OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de formation permettra de :

- Permettre au jeune de lever certains freins

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Comprendre les mécanismes de la construction et de fonctionnement de l'image et de l'estime de soi et ses effets sur les comportements
- Évaluer la place de l'image de soi et de l'estime de soi auprès d'un public fragilisé
- Appréhender les facteurs qui influencent et affectent leur image et leur estime
- Adopter la posture professionnelle adéquate pour aborder des sujets touchants à l'image et l'estime de soi
- Élaborer des ateliers agissant positivement sur l'image et l'estime de soi

Personnes concernées par la formation : CISP

Nombre de personnes concernées : 8 à 14 personnes environ/session

Nombre de sessions : 1 à 2 sessions/an maxi selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière

Durée : 2 jours (14h) consécutifs, en présentiel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de Septembre.

Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.



L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES : ENJEUX GÉNÉRATIONNELS, POSTURE PROFESSIONNELLE ET PLACE DE LA FAMILLE

CONTEXTE

Depuis plusieurs années, les professionnels de l'accompagnement des jeunes évoluent dans un environnement en mutation constante : transformations sociétales, évolution des dispositifs, diversification des profils de jeunes accompagnés et multiplication des enjeux éducatifs, sociaux et familiaux.

Les études intergénérationnelles mettent en évidence des spécificités fortes chez les jeunes de 16 à 25 ans (générations Z et Alpha), tant dans leurs modes de fonctionnement que dans leurs attentes, leurs motivations et leur rapport à la société, à l'engagement et au travail. Parallèlement, les missions locales et les structures d'accompagnement doivent sans cesse adapter leurs pratiques, leurs postures professionnelles et leurs outils afin de répondre au mieux à ces évolutions.

L'accompagnement des jeunes, notamment mineurs, implique également une relation particulière avec les familles, génératrice d'enjeux émotionnels, relationnels et institutionnels qui nécessitent un cadre clair et partagé entre les différents acteurs.

OBJET DE LA CONSULTATION

La consultation vise à proposer des actions de professionnalisation permettant aux professionnels :

- De mieux comprendre la jeunesse d'aujourd'hui, ses représentations, ses usages et ses leviers de mobilisation
- De prendre du recul sur leurs pratiques professionnelles et leur posture d'accompagnement
- D'identifier et de structurer une posture adaptée aux besoins actuels des jeunes accompagnés
- De clarifier les enjeux et les modalités de la relation entre professionnels, jeunes et familles afin d'optimiser la qualité de l'accompagnement

Ces actions ont pour finalité d'ajuster les pratiques d'accompagnement afin de renforcer l'engagement, la (re)mobilisation et l'autonomie des jeunes dans leurs parcours.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Disposer de repères sur la jeunesse actuelle, ses modes de fonctionnement, ses usages et son rapport à l'environnement socio-économique, notamment sur les questions d'engagement et de motivation
- Comprendre les enjeux de l'accompagnement des jeunes dans leur contexte familial, social et institutionnel
- Redéfinir l'accompagnement et identifier les différentes postures professionnelles possibles, ainsi que leurs impacts sur les jeunes accompagnés
- Connaître le cadre, les missions, les rôles et les limites du professionnel dans la relation d'accompagnement
- Adapter leurs pratiques professionnelles aux besoins des jeunes accueillis aujourd'hui
- Identifier les situations dans lesquelles la mobilisation de la famille est pertinente, en évaluant les risques et les opportunités associés
- S'approprier des méthodologies et des outils permettant d'ajuster les pratiques d'accompagnement et de favoriser l'engagement durable des jeunes

Personnes concernées par la formation : CISP

Nombre de personnes concernées : 8 à 14 personnes environ/session

Nombre de sessions : 1 à 2 sessions/an maxi selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière

Durée : 3 jours (21h) consécutifs, en présentiel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de Septembre.
Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.



ACCOMPAGNER L'IDENTIFICATION ET LA VALORISATION DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES DES JEUNES : POSTURE ET PRATIQUES DU CISP

CONTEXTE

Les Missions Locales disposent depuis plus de 40 ans de savoirs et de savoir-faire reconnus en matière d'accompagnement global des jeunes. Face à des parcours de plus en plus complexes, le développement des compétences psychosociales des jeunes constitue aujourd'hui un levier clé de santé, d'autonomie et d'insertion sociale et professionnelle.

Le CISP joue un rôle central pour :

- Aider le jeune à prendre conscience de ses compétences psychosociales, les mettre en mots
- Les valoriser dans son parcours d'orientation, de formation et d'emploi
- Les renforcer à travers les pratiques d'accompagnement

Cette formation constitue un fondamental métier, en outillant les professionnels pour intégrer pleinement les CPS dans leur posture et leurs pratiques quotidiennes.

OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de formation vise à permettre aux CISP :

- De s'approprier le cadre de référence des compétences psychosociales
- D'identifier et repérer les CPS mobilisées par les jeunes dans leur parcours
- D'accompagner leur développement et leur valorisation
- D'intégrer les CPS comme un fil conducteur de l'accompagnement global vers l'insertion

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le CISP sera capable de :

- Situer les compétences psychosociales dans le cadre des politiques publiques françaises de prévention, de promotion de la santé et d'insertion des jeunes
- Identifier et comprendre les 9 compétences psychosociales générales
- Repérer les manifestations des CPS dans les situations d'accompagnement des jeunes (entretiens, ateliers collectifs, relation partenariale)
- Accompagner le jeune dans l'identification, la mise en mots et la valorisation de ses CPS
- Mobiliser des pratiques professionnelles favorisant le développement des CPS (écoute empathique, communication constructive, soutien à la prise de décision, valorisation de l'estime de soi)
- Articuler les CPS avec les démarches d'orientation, de formation et d'insertion professionnelle

Personnes concernées par la formation : CISP

Nombre de personnes concernées : 8 à 14 personnes environ/session

Nombre de sessions : 1 à 2 sessions/an maxi selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière

Durée : 2 jours (14h) consécutifs, en présentiel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de Septembre.
Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.



TRAVAILLER EN RÉSEAU ET COORDONNER LES PARCOURS DANS LE RÉSEAU POUR L'EMPLOI

CONTEXTE

La structuration du Réseau pour l'Emploi renforce la nécessité d'une coordination accrue entre les différents acteurs intervenant dans les parcours des jeunes : missions locales, France Travail, services sociaux, ASE, structures spécialisées, organismes de formation et partenaires locaux. Les professionnels sont confrontés à des situations de co-accompagnement, de prescription croisée ou de parcours fragmentés, qui interrogent leur positionnement, leurs marges de manœuvre et la lisibilité de leur action. Dans ce contexte, le travail en réseau ne peut reposer uniquement sur des relations informelles ; il nécessite une approche professionnalisée permettant de sécuriser les parcours sans dilution des responsabilités.

OBJET DE LA CONSULTATION

Cette action de formation vise à renforcer la capacité des professionnels à travailler en réseau et à coordonner les parcours d'accompagnement, dans le respect du cadre institutionnel et des rôles de chacun.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Comprendre l'organisation et les attendus du Réseau pour l'Emploi
- Situer leur rôle et leurs responsabilités dans un cadre partenarial complexe
- Articuler les interventions des différents acteurs autour d'un parcours cohérent
- Prévenir les situations de doublons, de ruptures ou de prescriptions contradictoires
- Contribuer à une coordination sécurisée et lisible des parcours d'insertion

Personnes concernées par la formation : aux professionnels de l'accompagnement, de l'emploi et de l'accueil

Nombre de personnes concernées : 8 à 14 personnes environ/session

Nombre de sessions : 1 à 2 sessions/an maxi selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière

Durée : 2 jours (14h) consécutifs, en présentiel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de Septembre.
Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.



ACCOMPAGNER LES MINEURS : DE L'ACCUEIL À L'ORIENTATION ET À L'ÉLABORATION DE PARCOURS D'INSERTION

CONTEXTE

Les professionnels de l'accompagnement, et en particulier les conseillers et conseillères en insertion sociale et professionnelle (CISP), accueillent et accompagnent des jeunes mineurs aux profils et aux parcours très divers : jeunes en rupture scolaire, mineurs suivis par l'ASE, mineurs non accompagnés, jeunes confrontés à des difficultés sociales, familiales, de santé ou de mobilité.

L'accompagnement de ce public nécessite :

- Une lecture globale de la situation du jeune
- Une prise en compte de son stade de développement, de sa maturité et de son autonomie
- Une articulation constante entre protection, remobilisation, orientation et projection professionnelle

À l'image des pratiques développées pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap, l'accompagnement des mineurs repose sur une logique de sécurisation des parcours, de progressivité et de coordination des acteurs, sans précipitation vers l'emploi.

OBJET DE LA CONSULTATION

Cette action de formation vise à renforcer les compétences des CISP pour accompagner les mineurs dans une logique de parcours, depuis l'accueil jusqu'à l'orientation et l'élaboration d'un projet d'insertion, en :

- Adaptant les pratiques d'accompagnement à un public mineur
- Consolidant les méthodes d'évaluation globale de la situation
- Structurant le travail d'orientation et de construction du projet
- Sécurisant les transitions vers la formation ou l'emploi

La formation ne se substitue pas aux acteurs éducatifs ou sociaux spécialisés, mais vise à clarifier la posture spécifique du CISP dans l'accompagnement des mineurs.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de l'action de formation, les participants auront la capacité de :

- Comprendre les spécificités de l'accompagnement des mineurs en insertion
 - Adapter leur posture professionnelle à l'âge, au degré d'autonomie et au cadre institutionnel
 - Poser un diagnostic global de situation intégrant les dimensions sociale, éducative et professionnelle
 - Accompagner le travail d'orientation et de projection des mineurs
 - Co-construire des parcours d'insertion progressifs et sécurisés
 - Prévenir les ruptures de parcours et identifier les points de vigilance
 - Mobiliser les partenaires dans une logique de complémentarité
-

Personnes concernées par la formation :

- Conseillers en insertion sociale et professionnelle
- Professionnels assurant des missions d'accueil et d'accompagnement de jeunes mineurs
- Chargés de mission intervenant sur l'accompagnement global des jeunes

Nombre de personnes concernées : 8 à 14 personnes environ/session

Nombre de sessions : 1 à 2 sessions/an maxi selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière

Durée : 2 jours (14h) consécutifs, en présentiel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de Septembre.

Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.



MIEUX SE CONNAÎTRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER : GESTION DES ÉMOTIONS, POSTURE PROFESSIONNELLE ET SITUATIONS COMPLEXES

CONTEXTE

Les conseillers des Missions exercent dans un environnement professionnel en forte évolution, marqué par l'intensité de la relation d'accompagnement auprès des jeunes confrontés à des situations sociales, professionnelles et personnelles complexes; des exigences croissantes en matière de coordination, de posture professionnelle et de résultats, la mise en œuvre du réseau pour l'emploi impliquant une évolution des pratiques, des responsabilités et des cadres d'intervention.

Pour les conseillers, la capacité à mobiliser leurs ressources personnelles, à réguler leurs émotions et à maintenir une posture professionnelle équilibrée est un enjeu clé pour la qualité de l'accompagnement.

OBJET DE LA CONSULTATION

- Gestion des émotions dans la relation professionnelle
- Posture professionnelle et juste distance
- Capacité d'auto-régulation face aux situations difficiles
- Adaptation de ses pratiques dans un contexte professionnel évolutif

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Comprendre son fonctionnement personnel dans la relation d'accompagnement
- Identifier les ressources, leviers et points de vigilance professionnels
- Adapter sa posture face aux situations complexes
- Mobiliser des outils concrets de régulation du stress et des émotions
- Renforcer leur capacité à poser un cadre professionnel clair et sécurisant

Personnes concernées par la formation : Conseillers en insertion sociale et professionnelle des Missions locales

Nombre de personnes concernées : 8 à 14 personnes environ/session

Nombre de sessions : 1 à 2 sessions/an maxi selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière.

Durée : 2 jours (14h) consécutifs, en présentiel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de Septembre.
Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.



TRAVAILLER L'ENGAGEMENT DES JEUNES DANS L'ACCOMPAGNEMENT CONTRACTUALISÉ

CONTEXTE

L'engagement des jeunes dans les parcours d'accompagnement contractualisés constitue un enjeu majeur. Absentéisme, ruptures de parcours et non-participation fragilisent autant les trajectoires individuelles que le travail des professionnels.

Le groupe de travail a exprimé la nécessité de sortir d'une approche individuelle, morale ou culpabilisante pour faire de l'engagement un objet professionnel structuré.

OBJET DE LA CONSULTATION

Permettre aux professionnels de mieux comprendre les mécanismes de l'engagement et du désengagement, et de développer des pratiques favorisant l'adhésion durable des jeunes aux parcours contractualisés.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Comprendre les leviers et freins à l'engagement des jeunes
- Poser un cadre clair autour des droits et devoirs réciproques
- Travailler la participation active des jeunes dans les parcours contractualisés
- Ajuster leur posture face aux situations de désengagement

Personnes concernées par la formation : Conseillers en insertion sociale et professionnelle des Missions locales

Nombre de personnes concernées : 8 à 14 personnes environ/session

Nombre de sessions : 1 à 2 sessions/an maxi selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière

Durée : 2 jours (14h) consécutifs, en présentiel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1^{ère} quinzaine de Septembre.
Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.



SOFT SKILLS : FAIRE ÉMERGER LES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

CONTEXTE

Dans un monde du travail de plus en plus digitalisé, la demande en compétences techniques ne cesse d'augmenter. Entre technologies, logiciels, langages informatiques, réseaux sociaux et outils toujours plus variés, les hard skills sont devenues indispensables pour exercer la plupart des métiers. Dans ce contexte, les soft skills tendent à être négligées lors d'une candidature ou dans l'exercice d'un emploi.

OBJET DE LA CONSULTATION

Les formations aux soft skills représentent un moyen efficace de valoriser son profil dans le cadre d'un recrutement.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Comprendre la notion de Soft Skills et Hard Skills
- Savoir développer les différents Soft Skills des publics au travers de leur accompagnement
- Savoir créer des ateliers spécifiques

Personnes concernées par la formation : Conseillers en insertion sociale et professionnelle des Missions locales

Nombre de personnes concernées : 8 à 14 personnes environ/session

Nombre de sessions : 1 à 2 sessions/an maxi selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière

Durée : 2 jours (14h) consécutifs, en présentiel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de Septembre.

Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.



RSE : ACTIONNER LES LEVIERS D'ENGAGEMENT DES PARTENAIRES

CONTEXTE

La Responsabilité Sociétale des Entreprises a pris une place importante ses dernières années et les candidats y attachent de plus en plus d'importance. Dans ce cadre, approfondir la collaboration avec les missions locales et participer à l'insertion des jeunes est un enjeu important pour les entreprises.

OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de formation permettra de :

- Sensibiliser les entreprises partenaires à la valeur ajoutée de la collaboration avec les Missions Locales dans leur politique RSE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Connaître l'importance de la marque employeur et d'une politique RSE pour une entreprise (notamment TPE, PME)
- Se saisir de la politique RSE pour mener des actions concrètes avec les jeunes
- Impliquer les entreprises dans les projets portés par les missions locales sur le territoire

Personnes concernées par la formation : Salarié(e) en charge de la relation avec les entreprises

Nombre de personnes concernées : 8 à 14 personnes environ/session

Nombre de sessions : 1 à 2 sessions/an maxi selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière

Durée : 2 jours (14h) consécutifs, en présentiel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de Septembre.
Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.



COMMENT ADAPTER LES RECRUTEMENTS AUX TRANSFORMATIONS DU MONDE DU TRAVAIL ?

CONTEXTE

Nous constatons depuis quelques temps, une transformation du monde du travail, des méthodes de recrutement et d'une manière générale du rapport que les salariés ont avec le travail. Les conseillers en charge de la relation entreprise ont la fonction d'intermédiation entre les candidats et les recruteurs et doivent connaître les dernières tendances en matière de recrutement.

OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de formation permettra de :

- Mettre en place des recrutements innovants et inclusifs, en collaboration avec les entreprises

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Identifier le nouveau rapport des jeunes au travail
- Mettre en place des nouvelles méthodes de recrutement (inversé, sans cv, recrutement inclusif...)
- Impliquer les employeurs dans cette dynamique

Personnes concernées par la formation : Salarié(e) en charge de la relation avec les entreprises

Nombre de personnes concernées : 8 à 14 personnes environ/session

Nombre de sessions : 1 à 2 sessions/an maxi selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière

Durée : 2 jours (14h) consécutifs, en présentiel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de Septembre.
Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.



TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI (TRE) : ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS UNE INSERTION PROFESSIONNELLE DURABLE

CONTEXTE

Les Missions Locales accompagnent des jeunes de 16 à 25 ans confrontés à des parcours d'insertion souvent complexes : manque d'expérience professionnelle, difficultés de mobilisation, freins sociaux, méconnaissance des codes de l'entreprise ou encore faible confiance en soi.

Dans un marché de l'emploi en constante évolution (digitalisation des recrutements, diversification des contrats, attentes accrues des employeurs), il est essentiel de renforcer les compétences des jeunes en matière de recherche d'emploi, tout en adaptant les méthodes pédagogiques à leurs besoins spécifiques. La formation TRE vise ainsi à doter les bénéficiaires d'outils concrets et opérationnels, tout en favorisant l'autonomie, l'engagement et la cohérence du projet professionnel.

OBJET DE LA CONSULTATION

Permettre aux Missions Locales de disposer d'une formation TRE structurée, opérationnelle et adaptée aux publics jeunes, afin de renforcer leur capacité à accéder à l'emploi, à l'alternance ou à la formation qualifiante, en tenant compte de leurs freins, de leurs ressources et des réalités du marché du travail local.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier et valoriser leurs compétences, qualités et expériences, y compris informelles ou extra-professionnelles, en lien avec leur projet professionnel
- Construire et/ou consolider un projet professionnel réaliste et cohérent, en tenant compte de leurs aspirations et du marché de l'emploi
- Rédiger et adapter leurs outils de candidature (CV, lettre de motivation, profils en ligne) en fonction des offres et des employeurs ciblés
- Mettre en œuvre des stratégies efficaces de recherche d'emploi, incluant les réponses aux offres, les candidatures spontanées et l'activation du réseau
- Utiliser les outils numériques de recherche d'emploi (jobboards, réseaux sociaux professionnels, messageries, démarches en ligne) de manière autonome et sécurisée
- Se préparer à un entretien de recrutement, en adoptant une posture professionnelle, en valorisant leur parcours et en répondant de façon adaptée aux attentes des employeurs
- Développer la confiance en soi et la capacité à se projeter positivement dans l'emploi, en identifiant les leviers de motivation et de persévérance
- S'approprier les codes du monde professionnel, notamment en matière de savoir-être, de communication et de comportements attendus en entreprise

Personnes concernées par la formation : Chargés de relations entreprises des Missions locales

Nombre de personnes concernées : 8 à 14 personnes environ/session

Nombre de sessions : 1 à 2 sessions/an maxi selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière

Durée : 2 jours (14h) consécutifs, en présentiel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de Septembre.

Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.



LA PLACE DE L'ENTREPRISE DANS LE PARCOURS D'INSERTION PROFESSIONNELLE

CONTEXTE

Dans un contexte de transformation du service public de l'emploi et de tension durable sur le marché du travail, l'entreprise occupe une place croissante dans les parcours d'insertion professionnelle. Elle n'est plus uniquement un débouché final, mais un acteur à part entière de la construction, de la sécurisation et de la pérennisation des trajectoires vers l'emploi.

Les professionnels de l'accompagnement sont ainsi amenés à mieux comprendre le fonctionnement des entreprises, leurs contraintes économiques, leurs attentes en matière de compétences et leurs pratiques de recrutement. Cette compréhension constitue un levier essentiel pour améliorer la qualité des mises en relation et favoriser un accès à l'emploi plus rapide et plus durable pour les publics accompagnés.

OBJET DE LA CONSULTATION

La présente action de formation vise à permettre aux professionnels de l'insertion de :

- Mieux intégrer la dimension "entreprise" dans leurs pratiques d'accompagnement
- Comprendre le rôle, les enjeux et les attentes dans les parcours d'accès à l'emploi

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Comprendre les enjeux économiques et organisationnels auxquels sont confrontées les entreprises du territoire
- Identifier la place et le rôle de l'entreprise dans un parcours d'insertion professionnelle
- Articuler accompagnement des publics et attentes des employeurs
- Favoriser des mises en relation plus pertinentes et sécurisées vers l'emploi

Personnes concernées par la formation : l'ensemble des professionnels intervenant dans l'accompagnement vers l'emploi

Nombre de personnes concernées : 8 à 14 personnes environ/session

Nombre de sessions : 1 à 2 sessions/an maxi selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière

Durée : 2 jours (14h) consécutifs, en présentiel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de Septembre.
Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.



L'ACCÈS À L'EMPLOI ET À LA FORMATION DES MINEURS : CADRE JURIDIQUE ET PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

CONTEXTE

L'accès à l'emploi et à la formation des mineurs constitue un enjeu important des politiques d'insertion, d'égalité des chances et de prévention des ruptures de parcours.

Qu'ils soient apprentis, stagiaires, jeunes sous statut scolaire, mineurs protégés ou mineurs isolés, les jeunes de moins de 18 ans bénéficient d'un cadre juridique spécifique visant à protéger leur santé, leur sécurité et leur développement, tout en favorisant leur accès progressif à l'autonomie.

Les professionnels de l'insertion et de l'accompagnement jouent un rôle clé pour :

- Sécuriser les parcours vers l'emploi et la formation
- Accompagner les employeurs et organismes de formation
- Prévenir les situations à risque ou de rupture
- Articuler les cadres juridiques, éducatifs et sociaux

À l'image des démarches développées autour de l'emploi des personnes en situation de handicap, l'accompagnement des mineurs vers l'emploi nécessite une posture spécifique, fondée sur la connaissance du droit, l'adaptation des parcours, la mobilisation de partenaires et la sécurisation des pratiques professionnelles.

OBJET DE LA CONSULTATION

Cette action de formation vise à renforcer les compétences des professionnels pour accompagner l'accès à l'emploi et à la formation des mineurs, en :

- Maîtrisant les règles du Code du travail applicables aux mineurs
- Sécurisant les parcours vers et dans l'emploi ou la formation
- Adoptant une posture d'accompagnement adaptée à un public mineur
- En mobilisant les partenaires institutionnels et économiques concernés

La formation ne vise pas à faire des participants des juristes, mais à leur permettre d'agir de façon éclairée, sécurisée et cohérente.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Comprendre la place des mineurs dans le Code du travail et les règles spécifiques à respecter
 - Identifier les conditions d'accès à l'emploi et à la formation des mineurs
 - Sécuriser les parcours d'insertion professionnelle des mineurs
 - Adapter l'accompagnement vers et dans l'emploi ou la formation
 - Sensibiliser les employeurs et organismes de formation aux obligations et bonnes pratiques
 - S'appuyer sur les dispositifs et partenaires existants pour prévenir les ruptures de parcours.
-

Personnes concernées par la formation : CISP

Nombre de personnes concernées : 8 à 14 personnes environ/session

Nombre de sessions : 1 à 2 sessions/an maxi selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière

Durée : 2 jours (14h) consécutifs, en présentiel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de Septembre.
Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.



ACCOMPAGNER DANS L'EMPLOI ET PRÉVENIR LES RUPTURES DE PARCOURS

CONTEXTE

Les ruptures de contrats précoces constituent un enjeu majeur tant pour les entreprises que pour les bénéficiaires accompagnés. Elles fragilisent les parcours d'insertion, génèrent de l'insécurité pour les publics et peuvent altérer durablement la relation avec les employeurs.

Dans ce contexte, le renforcement de l'accompagnement dans l'emploi et la prévention des ruptures apparaissent comme des leviers essentiels pour sécuriser les trajectoires professionnelles et favoriser l'emploi durable.

OBJET DE LA CONSULTATION

Cette formation vise à renforcer la capacité des professionnels à intervenir en amont et pendant l'emploi, en lien avec les employeurs, afin de prévenir les ruptures de parcours.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Identifier les facteurs de risque de rupture dans les parcours professionnels
- Mettre en œuvre des actions de suivi dans l'emploi adaptées aux situations rencontrées
- Mobiliser les employeurs dans une logique de prévention et de sécurisation des parcours
- Articuler accompagnement individuel et coopération avec les entreprises

Personnes concernées par la formation : CISP

Nombre de personnes concernées : 8 à 14 personnes environ/session

Nombre de sessions : 1 à 2 sessions/an maxi selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière

Durée : 2 jours (14h) consécutifs, en présentiel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de Septembre.

Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.



ACCOMPAGNER L'ACCÈS À L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

CONTEXTE

L'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap demeure un enjeu prioritaire des politiques publiques d'emploi. Les employeurs, notamment les TPE-PME, peuvent rencontrer des difficultés à appréhender les obligations, les dispositifs et les leviers existants pour favoriser l'inclusion professionnelle. Les professionnels de l'insertion jouent un rôle essentiel pour accompagner les parcours vers l'emploi, mobiliser les partenaires spécialisés et sécuriser les collaborations avec les entreprises, sans se substituer aux compétences des acteurs experts du handicap.

OBJET DE LA CONSULTATION

Cette action de formation a pour objectif de renforcer les compétences des professionnels pour accompagner l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap, en articulation avec les employeurs et les acteurs spécialisés.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Comprendre les enjeux de l'emploi des personnes en situation de handicap
- Identifier les leviers favorisant l'accès et le maintien dans l'emploi en milieu ordinaire
- Sensibiliser les employeurs aux enjeux d'inclusion et d'adaptation des postes
- S'appuyer sur les dispositifs et partenaires existants pour sécuriser les parcours

Personnes concernées par la formation : Cette formation s'adresse aux professionnels impliqués dans l'accompagnement vers l'emploi

Nombre de personnes concernées : 8 à 14 personnes environ/session

Nombre de sessions : 1 à 2 sessions/an maxi selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière

Durée : 2 jours (14h) consécutifs, en présentiel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de Septembre. Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.



STRUCTURER, VALORISER ET ANIMER UN RÉSEAU D'ENTREPRISES PARTENAIRES DANS LE CHAMP DE L'INSERTION

CONTEXTE

Les difficultés de recrutement rencontrées par les entreprises, combinées à l'évolution des politiques publiques de l'emploi, conduisent les acteurs de l'insertion à faire évoluer en profondeur leur relation aux employeurs. La simple réponse à des besoins ponctuels ou la mobilisation isolée de dispositifs ne suffit plus. Les entreprises attendent désormais une offre de service lisible, structurée et adaptée ainsi que des interlocuteurs identifiés et réguliers.

OBJET DE LA CONSULTATION

Cette action de formation a pour objectif d'outiller les professionnels afin de :

- Structurer une démarche globale de relation entreprise
- Clarifier et valoriser l'offre de service insertion auprès des employeurs
- Développer, animer et fidéliser un réseau d'entreprises partenaires
- Renforcer la qualité du dialogue et des collaborations employeurs / acteurs de l'insertion

La formation vise à consolider une approche professionnelle, durable et équilibrée, respectueuse à la fois des réalités des entreprises et des valeurs de l'insertion

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Structurer une démarche de prospection adaptée au contexte de l'insertion
- Identifier les attentes et enjeux des employeurs en matière de recrutement et d'intégration
- Clarifier, formaliser et valoriser l'offre de service insertion auprès des entreprises
- Adapter leur discours aux réalités économiques et organisationnelles des employeurs
- Adopter une posture de partenariat et de conseil dans la relation entreprise
- Mettre en œuvre des actions d'animation et de fidélisation d'un réseau d'entreprises
- Renforcer la visibilité et la lisibilité de leur structure auprès des employeurs du territoire

Personnes concernées par la formation : l'ensemble des professionnels intervenant dans l'accompagnement vers l'emploi

Nombre de personnes concernées : 8 à 14 personnes environ/session

Nombre de sessions : 1 à 2 sessions/an maxi selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière

Durée : 2 jours (14h) consécutifs, en présentiel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de Septembre.
Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.



DÉVELOPPER SA POSTURE ET SES COMPÉTENCES DE CONSEIL RH AUPRÈS DES ENTREPRISES

CONTEXTE

Les chargés de relation entreprises sont amenés à faire évoluer leurs missions et leurs rôles auprès des employeurs. Au-delà de la logique de prospection et de mise en relation (médiation active), ils doivent se placer dans une logique d'appui, conseil RH.

OBJET DE LA CONSULTATION

La présente action de formation vise à permettre aux professionnels d'acquérir les repères, outils et postures nécessaires pour intervenir auprès des employeurs dans une logique de conseil RH de premier niveau. Elle a pour objectif de renforcer la capacité des participants à analyser les besoins des entreprises, à structurer un dialogue professionnel avec les employeurs et à les orienter vers des solutions adaptées en matière de recrutement, d'intégration et de développement des compétences, dans le respect du cadre réglementaire et des enjeux de responsabilité sociale.

- Analyse des besoins RH
- Communication professionnelle avec les employeurs
- Posture conseil et reformulation orientée solutions
- Coopération avec les partenaires de l'emploi
- Conduire des entretiens orientés diagnostic
- Structurer un diagnostic RH de premier niveau
- Proposer des solutions adaptées aux entreprises

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de l'action de formation, les participants auront la capacité de :

- Comprendre les enjeux du conseil RH auprès des employeurs et son rôle dans la sécurisation des parcours d'insertion professionnelle
- Adopter une posture professionnelle adaptée pour établir une relation de confiance avec les employeurs et inscrire la collaboration dans la durée
- Réaliser un premier niveau d'analyse des besoins RH d'une entreprise afin d'identifier ses attentes, ses contraintes et ses motivations en matière d'embauche
- Sensibiliser les employeurs aux principes du recrutement équitable, à la prévention des discriminations et aux enjeux de responsabilité sociétale
- Informer et orienter les employeurs sur les principaux dispositifs d'aide à l'embauche et à la formation mobilisables selon leur situation

Personnes concernées par la formation : Chargés de relations entreprises des Missions locales

Nombre de personnes concernées : 8 à 14 personnes environ/session

Nombre de sessions : 1 à 2 sessions/an maxi selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière

Durée : 2 jours (14h) consécutifs, en présentiel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de Septembre.

Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.



LE DROIT DES ÉTRANGERS

CONTEXTE

Les Missions Locales sont amenées à recevoir les jeunes de 16 à 25 ans d'origine étrangère. Les conseillers n'ont pas tous les connaissances suffisantes pour répondre aux premières interrogations du public et les aider dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle.

Il est primordial de connaître le cadre juridique concernant les jeunes étrangers, sur le plan social et professionnel.

OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de formation permettra de :

- Connaître l'impact du droit des étrangers sur la situation sociale et professionnelle des jeunes

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Avoir une vision globale du parcours administratif d'un ressortissant étranger en France
- Indiquer à un jeune ressortissant étranger les démarches essentielles, les interlocuteurs à privilégier et/ou les partenaires à solliciter

Personnes concernées par la formation :

- Chargé d'accueil et d'animation
- Conseiller en insertion sociale et professionnelle
- Chargé de projet

Nombre de personnes concernées : 8 à 14 personnes environ/session

Nombre de sessions : 1 à 2 sessions/an maxi selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière

Durée : 2 jours (14h) consécutifs, en présentiel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de Septembre.

Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.



LE DROIT DES ÉTRANGERS NIVEAU 2

CONTEXTE

Les Missions Locales sont amenées à recevoir de plus en plus de jeunes d'origine étrangère. Il est impératif de permettre aux conseillers d'acquérir les bases en matière de droit des étrangers et des jeunes en particulier et de les maintenir à jour.

OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de formation permettra de :

- Maîtriser les évolutions légales relatives à l'accès à l'emploi des jeunes ressortissants étrangers, mais aussi de connaître les conséquences de perte du droit au séjour et de savoir informer et orienter les jeunes pouvant prétendre à la nationalité française.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Connaître les conséquences du travail sans autorisation
- Comprendre les enjeux du changement de statut pour travailler
- Connaître les modes d'acquisition de la nationalité française
- Connaître les mesures d'éloignement et les modalités légales de recours
- Appréhender les situations de perte effective du droit de séjour

Pré-requis : Avoir suivi une formation de base en la matière afin de mettre à jour ses connaissances par le biais de la participation à cette journée d'actualisation

Nombre de personnes concernées : 12 à 14 personnes environ/session

Nombre de session : 1 à 2 sessions/an maxi selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière

Durée envisagée : 1 jour (7 heures) en distanciel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de Septembre.
Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.



REPÉRER ET ABORDER LES SUJETS SANTÉ : VIOLENCE, CONTRACEPTION, SEXUALITÉ ET ADDICTION

CONTEXTE

Les missions locales existent depuis plus de 40 ans et disposent de savoir et savoir-faire spécifiques permettant l'accompagnement de publics spécifiques. Afin de participer au développement des compétences des salariés du réseau et du renforcement de la référence de l'accueil de publics spécifiques, cette formation constitue une opportunité d'acquérir ou d'affiner des connaissances.

OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de formation permettra de :

- De repérer, d'accompagner et d'alerter sur des thématiques de santé publique

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Savoir comment aborder avec les publics des problématiques intimes
- Identifier la place de la sexualité pour le jeune
- Trouver les moyens d'évoquer des questions liées à la santé avec une posture adaptée
- Être capable d'aborder les sujets liés à la contraception
- Interroger son rapport à la violence
- Mieux connaître les définitions des addictions et les processus à l'œuvre lors des conduites addictives
- Repérer les comportements addictifs
- Comprendre l'impact de l'univers socio-culturel du jeune pour mieux l'accompagner
- Travailler en partenariat avec les professionnels et les organismes de la santé

Personnes concernées par la formation : CISP

Nombre de personnes concernées : 12 à 14 personnes environ/session

Nombre de sessions : 1 à 2 sessions/an maxi selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière

Durée : 2 jours (14h) consécutifs, en présentiel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1^{ère} quinzaine de Septembre.

Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.



REPÉRER, COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER LES VULNÉRABILITÉS INVISIBLES DES JEUNES

CONTEXTE

Les professionnels des Missions Locales sont amenés à accompagner des jeunes dont les parcours sont complexifiés par des situations de handicap souvent invisibles, des troubles psychiques et des troubles spécifiques des apprentissages (DYS). Ces situations peuvent impacter la relation d'accompagnement, la construction du projet professionnel, l'accès aux dispositifs et la sécurisation des parcours d'insertion. Face à ces enjeux, il apparaît pertinent de proposer une action de professionnalisation unique, articulant ces trois dimensions, afin de développer une vision globale, cohérente et opérationnelle de l'accompagnement des jeunes concernés.

OBJET DE LA CONSULTATION

Permettre aux professionnels de mieux repérer, comprendre et prendre en compte les handicaps invisibles, les troubles psychiques et les troubles DYS, afin d'adapter leur posture, leurs pratiques et de construire des parcours d'insertion socio-professionnelle adaptés et sécurisants.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les principaux handicaps invisibles, troubles psychiques et troubles DYS, et comprendre leurs impacts sur les parcours des jeunes
- Adapter sa posture professionnelle, sa communication et ses pratiques d'accompagnement face à des situations complexes
- Gérer des situations sensibles (mal-être, crises, comportements inadaptés) dans un cadre professionnel sécurisant
- Mobiliser les acteurs, dispositifs et ressources adaptés pour orienter et accompagner les jeunes
- Créer un environnement d'accueil facilitant, favorisant la confiance et la co-construction de parcours d'insertion personnalisés

Personnes concernées par la formation : Conseillers en insertion sociale et professionnelle des Missions locales

Nombre de personnes concernées : 8 à 14 personnes environ/session

Nombre de sessions : 1 à 2 sessions/an maxi selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière

Durée : 2 jours (14h) consécutifs, en présentiel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de Septembre.
Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.



ACCOMPAGNER LES MINEURS ET JEUNES MAJEURS ISOLÉS : ARTICULATION DU DROIT DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE ET DU DROIT DES ÉTRANGERS

CONTEXTE

Les structures de l'insertion, et en particulier les Missions Locales, accompagnent des jeunes dont les parcours sont marqués par l'isolement, la rupture familiale et l'absence de référents adultes stables. Parmi eux, les mineurs non accompagnés (MNA) et les jeunes majeurs isolés occupent une place singulière. Ces jeunes relèvent en premier lieu des politiques de protection de l'enfance, portées par les Départements, mais sont également confrontés, à différents moments de leur parcours, aux règles du droit des étrangers, notamment au passage à la majorité.

La complexité des cadres juridiques, la pluralité des acteurs institutionnels et les fortes conséquences des décisions administratives rendent indispensables une lecture croisée et décloisonnée du droit, afin de sécuriser les accompagnements et de garantir les droits des jeunes.

OBJET DE LA CONSULTATION

Cette formation vise à permettre aux professionnels :

- de comprendre les fondements juridiques de la protection de l'enfance appliquée aux MNA
- d'identifier les droits et obligations des institutions vis-à-vis des mineurs et jeunes majeurs isolés
- d'articuler ces éléments avec le droit au séjour et à l'accès aux droits
- d'adopter une posture professionnelle juridiquement sécurisée, respectueuse du cadre institutionnel

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de l'action de formation, les participants auront la capacité de :

Protection de l'enfance

- Comprendre le cadre juridique de la protection de l'enfance applicable aux MNA
- Situer le rôle et les responsabilités du Département (ASE)
- Identifier les dispositifs de prise en charge des jeunes majeurs issus de l'ASE
- Repérer les zones de fragilité du parcours (évaluation, majorité, sortie de prise en charge)

Droit des étrangers

- Appréhender les bases du droit au séjour applicables aux mineurs et jeunes majeurs isolés
- Identifier les principaux titres et démarches à l'approche ou après la majorité
- Comprendre les conditions d'accès à la formation, à l'emploi et aux droits sociaux
- Prévenir les situations de rupture administrative

Articulation des deux cadres

- Croiser protection de l'enfance et droit des étrangers dans l'analyse des situations
 - Adapter son accompagnement aux temporalités institutionnelles
 - Sécuriser les pratiques professionnelles et les orientations
 - Mieux coopérer avec les services départementaux, l'État et les partenaires
-

Personnes concernées par la formation :

- Conseillers en insertion sociale et professionnelle
- Professionnel-le-s accompagnant des jeunes isolés
- Chargés de mission ou de projet jeunesse
- Acteurs intervenant auprès de publics MNA et jeunes majeurs isolés

Nombre de personnes concernées : 8 à 14 personnes environ/session

Nombre de sessions : 1 à 2 sessions/an maxi selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière

Durée : 2 jours (14h) consécutifs, en présentiel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de Septembre.
Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.



GESTION D'ÉQUIPE SANS LIENS HIÉRARCHIQUES

CONTEXTE

Au regard de l'activité des missions locales, certains collaborateurs sont amenés à coordonner des équipes sans pour autant avoir un lien hiérarchique. C'est notamment le cas pour les référents sur une thématique spécifique, certains chargés de projet. Le positionnement n'est pas toujours évident et une formation pourrait aider les salariés concernés.

OBJET DE LA CONSULTATION

L'action de formation permettra de :

- Animer et coordonner une équipe avec légitimité

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Planifier l'activité de son équipe
- Coordonner les activités
- Communiquer avec son équipe, en fonction de ses interlocuteurs
- Favoriser la cohésion de l'équipe
- Impulser une dynamique
- Adopter la posture adéquate

Prérequis : Être en charge de l'animation d'une équipe

Personnes concernées par la formation :

- Chargé.e.s de projets
- Chargé.e.s de mission

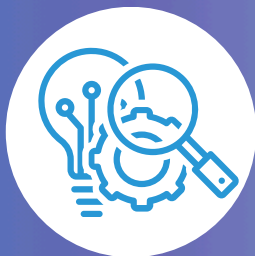
Nombre de personnes concernées : 8 à 14 personnes environ/session

Nombre de sessions : 1 à 2 sessions/an maxi selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière

Durée : 2 jours (14h) consécutifs, en présentiel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de Septembre.

Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.



CONCEVOIR, PILOTER ET FINANCER DES PROJETS EN MISSION LOCALE : DE L'IDÉE À LA MISE EN ŒUVRE

CONTEXTE

Les Missions Locales sont de plus en plus amenées à concevoir et porter des projets partenariaux pour répondre aux besoins des jeunes et aux orientations des politiques publiques nationales et régionales. Ces projets peuvent prendre des formes variées : expérimentations territoriales, réponses à appels à projets, actions financées par des dispositifs spécifiques ou co-construites avec des partenaires institutionnels et opérationnels.

Dans un contexte marqué par la transformation du Réseau pour l'Emploi, la montée en complexité des cadres de financement et des exigences de suivi, les professionnels doivent être en capacité non seulement de répondre à des opportunités de financement, mais aussi de sécuriser l'ensemble du cycle de vie d'un projet : diagnostic, conception, structuration partenariale, pilotage, évaluation et gestion budgétaire. Le cloisonnement entre "initiation", "perfectionnement" et "réponse à appel à projets" ne permet plus aujourd'hui de répondre pleinement à ces enjeux, qui appellent une approche intégrée et professionnalisante.

OBJET DE LA CONSULTATION

La présente action de formation vise à permettre aux professionnels des Missions Locales de :

- Maîtriser les fondamentaux de la gestion de projets dans une approche globale, depuis l'émergence d'une idée jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle et le suivi d'un projet financé.
- Sécuriser les pratiques, de renforcer l'autonomie des équipes dans le portage de projets
- Améliorer la qualité des réponses apportées aux partenaires et financeurs, dans le respect des capacités et du positionnement des Missions Locales

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Comprendre les enjeux et les spécificités du pilotage de projets en Mission Locale
- Analyser un besoin territorial et construire un diagnostic partagé servant de base à un projet
- Structurer un projet cohérent : objectifs, actions, partenariats, calendrier et moyens mobilisés
- Identifier les opportunités de financement et décrypter les attendus d'un appel à projets
- Contribuer à la rédaction d'une réponse à appel à projets en intégrant les orientations des politiques publiques
- Mettre en œuvre un pilotage opérationnel et budgétaire sécurisé
- Construire des indicateurs de suivi et d'évaluation de l'impact des actions menées
- Anticiper et gérer les situations délicates liées à la coordination partenariale ou au financement

Personnes concernées par la formation :

- CISP avec une compétence 1.4 ou 4.8
- Chargé-e-s de projets
Responsable de secteur

Cette formation s'adresse prioritairement aux professionnels impliqués dans la conception, la coordination ou le pilotage de projets : chargés de projet, coordinateurs, responsables de secteur, directions ou professionnels amenés à contribuer à des réponses à appels à projets.

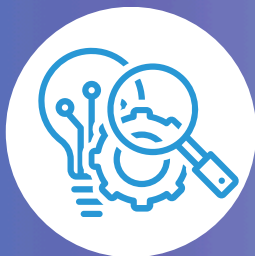
Nombre de personnes concernées : 8 à 14 personnes environ/session

Nombre de sessions : 1 à 2 sessions/an maxi selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière

Durée : 3 à 4 jours, synchrone ou asynchrone possible, en présentiel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de Septembre.

Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.



USAGES PROFESSIONNELS DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL ET LA CONDUITE DE PROJETS D'INSERTION

CONTEXTE

Les professionnels de l'insertion socio-professionnelle évoluent dans un environnement marqué par :

- la diversification et la complexification des publics accompagnés,
- l'intensification des exigences de suivi, de traçabilité et de reporting,
- la nécessité de produire des écrits professionnels de qualité (diagnostics, synthèses, projets, bilans),
- l'émergence rapide d'outils numériques, et notamment des technologies d'intelligence artificielle générative.

Dans ce contexte, l'intelligence artificielle constitue un levier potentiel d'optimisation des pratiques professionnelles, à condition que ses usages soient compris, maîtrisés et encadrés.

Les enjeux portent tout autant sur :

- le gain d'efficacité organisationnelle,
- l'appui aux missions d'accompagnement individuel et collectif,
- la sécurisation éthique, juridique et RGPD des usages,
- que sur la capacité des professionnels à adopter une posture critique et responsable face à ces outils.

Les conseillers en insertion socio-professionnelle et les chargés de projet ont besoin d'un cadre de professionnalisation commun, leur permettant de s'appropriier ces outils de manière raisonnée, adaptée à leurs missions et à leurs publics.

OBJET DE LA CONSULTATION

La présente action de formation vise à permettre aux professionnels de l'insertion :

- De comprendre les principes de fonctionnement de l'intelligence artificielle
- D'identifier des usages concrets et pertinents dans leurs pratiques quotidiennes
- De mobiliser ces outils comme appui, sans substitution à la relation d'accompagnement
- D'intégrer les enjeux éthiques, déontologiques et de protection des données liés à leur utilisation

La formation devra articuler :

- Apports de compréhension
- Mise en situation professionnelle
- Analyse critique des usages
- Transposition opérationnelle dans les pratiques des participants

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Comprendre les principes fondamentaux de l'intelligence artificielle et ses impacts sur le travail et l'insertion professionnelle
 - Identifier des usages réalistes de l'IA pour optimiser l'organisation de leur activité (traitement de l'information, structuration de contenus, préparation d'actions)
 - Mobiliser l'IA comme outil d'appui à l'accompagnement socio-professionnel, dans le respect de la posture professionnelle et de l'autonomie des personnes accompagnées
 - Utiliser des outils d'IA pour appuyer la conception d'actions collectives, de projets ou de supports professionnels
 - Appréhender les limites, risques et enjeux éthiques liés à l'usage de l'IA, notamment en contexte d'insertion
 - Définir des règles de vigilance et de bonnes pratiques adaptées à leur structure et à leurs missions
-

Prérequis

- Aucun prérequis technique spécifique n'est exigé
- Une maîtrise de base des outils numériques courants (bureautique, navigation internet) est attendue
- Chaque participant devra disposer d'un ordinateur portable pour les temps de mise en pratique

Personnes concernées par la formation :

- Conseiller en insertion sociale et professionnelle (CISP)
- Chargés de projet, de mission ou de coordination en structure d'insertion
- Professionnels impliqués dans l'accompagnement, l'animation collective ou le pilotage de projets d'insertion

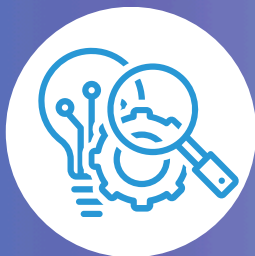
Nombre de personnes concernées : 08 à 14 personnes environ/session

Nombre de sessions : 1 à 2 sessions maxi par an selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière

Durée : 2 jours (14h) consécutifs, en présentiel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de Septembre.

Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.



DE L'AGENT D'ACCUEIL AU CHARGÉ D'ANIMATION ET D'ACCUEIL : RENFORCER LA POSTURE, LES OUTILS ET LA COHÉSION D'ÉQUIPE

CONTEXTE

Les Missions Locales du réseau breton évoluent dans un environnement marqué par la diversité des publics accueillis, la complexité croissante des parcours d'insertion et la multiplicité des partenaires mobilisés sur les territoires. Les chargés d'accueil occupent une place stratégique : premier contact avec les jeunes, vecteurs de l'image institutionnelle et acteurs clés de l'orientation et de la régulation des flux.

Cependant, des pratiques hétérogènes subsistent au sein du réseau : accueil parfois trop centré sur la réponse immédiate, difficultés de préqualification des demandes, appropriation variable des outils numériques, gestion de l'attente et des situations sensibles perfectible, et enjeux de cohésion en contexte multisite ou multi-équipes. Dans ce cadre, les Missions Locales souhaitent renforcer une posture commune d'accueil, plus proactive, facilitatrice et intégrée aux objectifs d'accompagnement global des jeunes.

OBJET DE LA CONSULTATION

Concevoir et déployer une formation-action à destination des chargés d'accueil des Missions Locales du réseau breton afin d'harmoniser et professionnaliser les pratiques d'accueil, de soutenir l'évolution des postures vers des rôles de médiation et de facilitation, et de renforcer la cohérence collective au sein des structures du réseau, tout en intégrant les outils numériques et les enjeux organisationnels de la structure.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de l'action de formation, les chargés d'accueil seront capable de :

- Adopter une posture d'accueil active et directionnelle, en préqualifiant les demandes des jeunes, en reformulant les besoins et en orientant de manière pertinente vers les dispositifs, partenaires ou conseillers adaptés
- Maîtriser les outils numériques et les procédures des Missions Locales, afin de sécuriser les parcours, fluidifier l'accueil physique et téléphonique, et fiabiliser la transmission d'informations au sein des équipes
- S'inscrire dans une dynamique collective et réseau, en partageant des pratiques communes, en contribuant à la cohésion des équipes locales et en gérant avec professionnalisme les situations complexes (attente, tensions, incompréhensions)

Personnes concernées par la formation : Conseillers en insertion sociale et professionnelle des Missions locales

Nombre de personnes concernées : 8 à 14 personnes environ/session

Nombre de sessions : 1 à 2 sessions/an maxi selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière

Durée : 3 à 4 jours, synchrone ou asynchrone possible, en présentiel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de Septembre.

Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.



S'ADAPTER ET AGIR DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT PERMANENT : REPÈRES, POSTURE ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

CONTEXTE

Les Missions Locales évoluent dans un environnement soumis à des transformations continues : évolutions des politiques publiques de l'emploi et de l'insertion, déploiement du réseau pour l'emploi, recomposition des partenariats, évolutions des dispositifs, exigences accrues de coordination, de reporting et de résultats.

Ces changements impactent l'ensemble des professionnels, quelles que soient leurs fonctions :

- Accompagnement des jeunes
- Fonctions supports
- Ingénierie de projet
- Encadrement et direction

Ils viennent questionner :

- Les repères professionnels
- Les modes d'organisation
- Les pratiques quotidiennes
- Et parfois le sens même du travail réalisé

Face à ces évolutions, les professionnels peuvent exprimer fatigue, résistances, inquiétudes ou sentiment de perte de maîtrise. Plutôt que de considérer ces réactions comme des obstacles individuels, cette formation propose de les comprendre comme des mécanismes professionnels normaux, et de travailler collectivement la capacité à s'adapter, se repositionner et agir avec discernement dans le changement.

OBJET DE LA CONSULTATION

Cette action de formation vise à permettre aux professionnels des Missions Locales :

- De comprendre les mécanismes du changement et leurs effets sur le travail
- De mieux identifier leurs réactions et postures face aux transformations
- De dépasser les résistances en les transformant en leviers d'adaptation
- De développer des capacités d'ajustement individuelles et collectives
- De construire des repères et des pratiques professionnelles soutenables dans la durée

Il ne s'agit pas de "bien accepter" le changement, mais de redevenir acteur des transformations subies ou imposées.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Identifier les origines et les mécanismes des changements à l'œuvre dans leur environnement professionnel
- Comprendre leurs réactions individuelles et collectives face au changement
- Repérer les freins, résistances et zones d'inconfort sans les culpabiliser
- Transformer les contraintes liées au changement en marges de manœuvre professionnelles
- Développer une posture plus active et ajustée dans les situations d'incertitude
- Construire des stratégies d'adaptation individuelles et collectives
- Maintenir la qualité du travail et du service rendu dans un contexte évolutif

Personnes concernées par la formation :

L'ensemble des professionnels des Missions Locales :

- Conseillers en insertion sociale et professionnelle,
- Chargé.e.s d'accueil et d'animation
- Fonctions supports (administratif, finances, RH, systèmes d'information)
- Chargé.e.s de mission et de projet
- Responsables de service, cadres et directions

Nombre de personnes concernées : 8 à 14 personnes environ/session

Nombre de sessions : 1 à 2 sessions maxi par an selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière

Durée : 2 jours (14h) consécutifs, en présentiel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de Septembre.

Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.



MAÎTRISER LES TECHNIQUES DE PROMPT ET L'USAGE DES AGENTS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE POUR AMÉLIORER LES ÉCRITS ET PRODUCTIONS DES FONCTIONS SUPPORT

CONTEXTE

Les missions locales existent depuis plus de 40 ans et disposent de savoir et savoir-faire permettant l'accompagnement global des jeunes. Cet axe a pour rôle de fournir aux salariés du réseau des Missions Locales des outils et méthodes facilitant leur quotidien. Cette formation constitue l'un de ces fondamentaux.

OBJET DE LA CONSULTATION

La présente action de formation a pour objet de permettre aux professionnels des fonctions support :

- De s'initier aux principes du prompt engineering
 - De comprendre et d'expérimenter les logiques d'agents d'intelligence artificielle
 - D'utiliser ces approches pour améliorer la qualité, la structuration et l'efficacité de leurs écrits professionnels
 - Tout en intégrant les exigences éthiques, juridiques et organisationnelles propres aux structures de l'insertion
- La formation devra articuler compréhension, expérimentation et transposition professionnelle

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- S'approprier les fondamentaux du prompt
- Structurer un message clair selon son objectif et son public
- Améliorer les écrits et productions professionnelle et gagner du temps dans la rédaction
- S'initier aux logiques d'agents IA et Sécuriser les usages

Personnes concernées par la formation : Professionnel·le·s des fonctions support en structure d'insertion

Nombre de personnes concernées : 8 à 14 personnes environ/session

Nombre de sessions : 1 à 2 sessions/an maxi selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière

Durée : 2 jours (14h) consécutifs, en présentiel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de Septembre.

Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.



DÉVELOPPER LA RÉSILIENCE PROFESSIONNELLE POUR ACCOMPAGNER DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT PERMANENT

CONTEXTE

Les Missions Locales évoluent dans un environnement marqué par des transformations successives et rapides : évolution des politiques publiques, déploiement du réseau pour l'emploi, montée en charge de dispositifs contractualisés, exigences accrues en matière de coordination, de traçabilité et de résultats.

Ces changements structurels s'inscrivent dans un contexte où les professionnels :

- Accompagnent des jeunes confrontés à des situations de plus en plus complexes
- Doivent ajuster leurs pratiques en permanence
- Dont exposés à une forte charge émotionnelle et relationnelle
- Voient leurs repères professionnels régulièrement questionnés

Dans ce contexte, la résilience professionnelle ne renvoie pas à une injonction individuelle à "tenir coûte que coûte", mais à la capacité collective et individuelle à s'adapter, à donner du sens aux transformations, et à maintenir une qualité d'accompagnement dans la durée.

Cette formation propose une autre manière d'aborder l'accompagnement dans le changement, en outillant les professionnels pour :

- Comprendre les effets du changement sur leur posture et leurs pratiques
- Mobiliser leurs ressources
- Renforcer leur capacité à agir avec discernement et stabilité dans un environnement incertain

OBJET DE LA CONSULTATION

Cette action de formation vise à permettre aux professionnels des Missions Locales :

- De comprendre les mécanismes de la résilience dans un contexte professionnel en transformation,
- D'identifier les impacts des changements organisationnels et institutionnels sur les pratiques d'accompagnement
- De développer des ressources professionnelles pour faire face aux situations d'incertitude, de tension ou de surcharge
- De renforcer une posture professionnelle ajustée, au service des jeunes accompagnés et du collectif de travail

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de l'action de formation, l'apprenant sera capable de :

- Comprendre la notion de résilience appliquée aux métiers de l'accompagnement
- Identifier les effets du changement permanent sur leur posture professionnelle et leurs pratiques
- Repérer leurs ressources personnelles, relationnelles et professionnelles
- Mobiliser des stratégies de régulation face au stress, aux tensions et à l'incertitude
- Donner du sens aux transformations organisationnelles sans les subir passivement
- Adapter leur façon d'accompagner les jeunes dans un contexte évolutif
- Contribuer à une dynamique collective plus sécurisante et soutenable

Personnes concernées par la formation :

L'ensemble des professionnels des Missions Locales :

- Conseillers en insertion sociale et professionnelle
- Chargé.e.s d'accueil et d'animation
- Chargé.e.s de mission
- Fonctions supports et encadrantes

Nombre de personnes concernées : 8 à 14 personnes environ/session

Nombre de sessions : 1 à 2 sessions maxi par an selon les positionnements de Septembre/Octobre 2026 et de la maquette financière

Durée : 2 jours (14h) consécutifs, en présentiel

Lieu envisagé : Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Bretagne entre 01/01/2027 et le 31/12/2028, hors vacances scolaires zone B et de la 1ère quinzaine de Septembre.

Lieux, en Bretagne, définis suivant les inscriptions de Septembre/Octobre 2026.

**ASSOCIATION RÉGIONALE
DES MISSIONS LOCALES
DE BRETAGNE**

Immeuble Le Colbert
31 place du Colombier, 35000 RENNES
02 30 96 65 32
armlb@armlb.bzh

www.missions-locales-bretagne.fr